

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : FRANÇAIS

Soixante-quatorzième session
Brazzaville, République du Congo, 26-30 août 2024

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADRICE MINATA CESSOUMA
SAMATÉ, COMMISSAIRE À LA SANTÉ, AUX AFFAIRES HUMANITAIRES
ET AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE**

- Excellence Monsieur Denis Sassou – Nguesso, Président de la République du Congo ;
- Excellence Monsieur le Premier Ministre et les membres du Gouvernement de la République du Congo ;
- Honorable Gilbert Mokoki, Ministre de la Santé et de la Population de la République du Congo ;
- Monsieur Edwin Dikoloti, Ministre de la Santé de la République du Botswana et Président la 73^{ème} session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres de la Région Afrique et Chefs de Délégation ;
- Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la santé ;
- Dr Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique ;
- Mesdames et Messieurs les partenaires ;
- Distingués invités ;
- Mesdames et Messieurs, tout protocole dûment respecté.

Je voudrais tout d'abord exprimer ma profonde gratitude à S.E.M le Président de la République du Congo, au Gouvernement et au peuple congolais pour l'accueil très fraternel qui nous a été réservé depuis notre arrivée dans la belle ville de Brazzaville.

C'est avec un immense honneur que je prends la parole à l'occasion de l'ouverture de la 74^{ème} session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, au nom de S.E.M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine et en mon nom personnel.

Cette session se tient à un moment décisif pour l'Afrique qui doit choisir le prochain Directeur de la Région africaine de l'OMS, un dirigeant qui devra amplifier la mission de l'OMS consistant à promouvoir la santé, à protéger le monde et à servir les plus vulnérables.

Mesdames et Messieurs ;

Alors que nous nous réunissons, il convient de noter des progrès significatifs réalisés en matière de santé publique à travers l'Afrique. Pourtant, nous sommes également confrontés à des défis sans

précédent qui nécessitent une action immédiate et concertée de notre part. L'épidémie actuelle de la variole du singe dans plusieurs de nos états membres constitue une parfaite démonstration.

Par ailleurs, la pandémie de COVID-19 a mis en évidence les vulnérabilités de nos systèmes de santé et le besoin urgent d'infrastructures sanitaires robustes, d'un accès équitable aux soins de santé et de mécanismes de financement durables.

Les thèmes qui seront abordés lors de cette session résonnent profondément avec notre engagement à garantir que chaque Africain ait accès aux soins de santé qu'il mérite. Nous devons donner la priorité à l'intégration des services de santé, améliorer notre réponse aux urgences sanitaires et investir dans des stratégies de promotion de la santé et de prévention des maladies, conformément à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et la Stratégie africaine de la santé (2016-2030).

Pour ce faire, les États membres, les organisations internationales, les partenaires et la société civile sont appelés à favoriser la collaboration pour aborder les déterminants sociaux de la santé comme la pauvreté, le manque d'accès à une éducation et aux soins de santé de qualité, les inégalités de genre, etc. qui ont un impact significatif sur les résultats en matière de santé.

Mesdames et Messieurs ;

Alors que nous délibérerons au cours des prochains jours, concentrons-nous sur les domaines clés suivants :

- Le renforcement des systèmes de santé : Nous devons plaider en faveur d'un investissement accru dans les infrastructures de santé et les ressources humaines, en veillant à ce que nos systèmes de santé soient résilients et capables de répondre aux urgences sanitaires et aux crises futures. C'est en cela que je salue la décision de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine d'organiser un Sommet au cours du dernier trimestre de l'année 2024, sur le financement de la santé, sans oublier l'opérationnalisation de l'Agence africaine du médicament et de l'Agence humanitaire africaine, ainsi que l'excellent travail qu'accompli le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies en Afrique (CDC), sous le leadership du Directeur général le Dr. Jean Kaseya.
- La Couverture sanitaire universelle : Il est impératif que nous travaillions à la réalisation d'une couverture sanitaire universelle, en veillant à ce que tous les individus, quel que soit leur statut socio-économique, aient accès aux services de santé essentiels.
- L'Equité en matière de santé : Nous devons remédier aux disparités dans l'accès et les résultats en matière de santé, en particulier pour les populations marginalisées, afin de garantir que personne ne soit laissée pour compte.
- La collaboration et les partenariats : Le renforcement des partenariats avec les organisations internationales, les partenaires bilatéraux et multilatéraux, les ONG et le secteur privé sera essentiel pour mobiliser les ressources et l'expertise nécessaires pour améliorer les systèmes de santé en Afrique.

L'engagement des États membres sera crucial afin de concrétiser ces orientations et améliorer durablement la santé et le bien-être des populations africaines.

La Commission de l'Union Africaine s'engage à travailler, sans relâche, avec tous les partenaires et les États membres pour améliorer la gouvernance de la santé, promouvoir l'équité en matière de santé et soutenir l'innovation dans le secteur de la santé.

Ensemble, nous pouvons construire un avenir où la santé pour tous devient une réalité tangible et non un idéal lointain.

**Excellence Monsieur le Président ;
Mesdames et Messieurs.**

Avant de terminer mes propos, je tiens à remercier le Directeur Général Dr. Teodros Adhanom Ghebreyesus pour son soutien au continent africain et à l'Union africaine.

Je voudrais ensuite rendre hommage à une figure exceptionnelle dont le nom résonne comme un symbole de leadership et de dévouement pour la santé publique, j'ai nommé le Dr. Matshidiso Moeti, première femme à avoir occupé le poste de Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. Un fait historique pour non seulement l'OMS, mais aussi une victoire pour le continent africain et pour toutes les femmes africaines.

Dr. Moeti a su élever le niveau de la collaboration avec l'Union africaine dans la mise en œuvre des politiques sanitaires de notre continent. En marge des travaux, il est prévu la signature d'un Memorandum d'Entente entre le Dr. Moeti et moi-même en ma qualité de Commissaire en charge du Département de la Santé, des Affaires Humanitaires et Développement Social de l'Union Africaine. Son expertise technique et sa capacité à établir des partenariats solides ont joué un rôle déterminant dans les progrès réalisés sur le continent africain dans le domaine de la santé. Sa nomination pour un second mandat en 2019 témoigne de la confiance que les États africains lui ont accordée.

Son héritage continuera d'inspirer les futures générations de dirigeants de la santé publique en Afrique et au-delà. Je lui souhaite bonne chance dans ses projets futurs.

Je vous remercie pour votre attention.